

Cour des comptes: nomination du membre roumain

2006/0812(CNS) - 01/01/2007 - Acte final

OBJECTIF: nomination d'un membre roumain et bulgare à la Cour des Comptes.

ACTE LÉGISLATIF : Décision du Conseil 2007/2/CE, Euratom portant nomination de membres de la Cour des comptes.

CONTENU : avec la présente décision, le Conseil décide de nommer 2 nouveaux membres à la Cour des comptes, pour une durée de 6 ans à compter du 1^{er} janvier 2007:

- Madame Nadezhda **SANDOLOVA** (membre bulgare) ;
- Monsieur Ovidiu **ISPIR** (membre roumain)

ENTRÉE EN VIGUEUR : le 1^{er} janvier 2007.